RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Notaires

Damien LABIDOIRE

ATTESTATION DEVOLUTIVE AVEC OPTION

JE SOUSSIGNE Maître Damien LABIDOIRE Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral À Responsabilité Limitée " Damien LABIDOIRE, Notaire ", titulaire d'un Office Notarial à THIERS (63300), 24 Rue du Forez – Matussière, atteste être chargé du règlement de la succession de :

PERSONNE DECEDEE

Monsieur Patrick Bernard **FONGARNAND**, en Nathalie Claudine Andrée **CARPINO**, demeurant à [redacted] le [redacted] de LEMPTY (63190) le 14 juillet 1990 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité [redacted]

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à [redacted] (FRANCE), le 23 mai 2024.

Absence de disposition de dernières volontés

Il n'est pas connu de disposition testamentaire ou autre à cause de mort émanant de la personne décédée.

DEVOLUTION SUCCESSORALE

La dévolution successorale s'établit comme suit :

[redacted]

Madame Nathalie Claudine Andrée **CARPINO**, secrétaire comptable, demeurant à [redacted] **RNAND.**

De nationalité [redacted]

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Comme :

- Commune en biens ainsi qu'il est indiqué ci-dessus.
- Bénéficiaire légale, à son choix exclusif, en vertu de l'article 757 du Code civil, de l'usufruit de l'universalité des biens et droits mobiliers et immobiliers existants au jour de l'ouverture de la succession ou du quart en toute propriété de l'universalité des biens déterminés conformément aux règles de l'article 758-5 dudit Code.

Héritiers

1 - Monsieur Pierre Frédéric **FONGARNAND**, gérant, demeurant à [redacted].

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité [redacted]

Résident au sens de la réglementation fiscale.

[redacted]

[redacted]

Tél. : 04 73 80 18 81

Son fils

2 - Mademoiselle Romane **FONGARNAND**, chargée de communication, demeurant à [redacted]

Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité [redacted]
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Sa fille

Ses enfants sont nés de son union avec son conjoint survivant.

Habiles à se dire et porter héritiers ensemble pour le tout ou chacun pour la moitié, sauf à tenir compte des droits du conjoint survivant.

QUALITES HEREDITAIRES

- Madame Nathalie **FONGARNAND** a la qualité d'épouse commune en biens de Monsieur Patrick **FONGARNAND**
- Monsieur Pierre **FONGARNAND** et Mademoiselle Romane **FONGARNAND** sont habiles à se dire et porter héritiers de Monsieur Patrick **FONGARNAND** leur père susnommé.

NOTORIETE

L'acte de notoriété constatant cette dévolution successorale a été reçu par Maître Damien LABIDOIRE, notaire à THIERS, le 6 septembre 2024.

OPTION DU CONJOINT

Aux termes d'un acte d'attestation immobilière dressée par Maître Damien **LABIDOIRE**, notaire à THIERS le 17 décembre 2024, Madame Nathalie **FONGARNAND** conjoint survivant, a déclaré opter pour l'usufruit de l'universalité des biens composant la succession de son défunt époux, en vertu de l'article 757 du Code civil.

EN FOI DE QUOI, j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Thiers
Le 17 décembre 2024.

[redacted]

[redacted]
24 rue du Forez - Matussière
BP 157 - 63300 THIERS
Tél. : [redacted]